

Délibération 2025 / 04-16

L'an deux mil vingt-cinq le quatorze avril à dix-huit heures trente, le Conseil Municipal, dûment convoqué, s'est réuni sous la présidence de Monsieur Raymond RABETEAU, Maire.

Étaient présents les Conseillers municipaux : Mrs Raymond RABETEAU, Jean-François CHAMPEAU, Christian FAUGERON, Didier LASSECHERE, Jacques FAURE, Maurice BESSE, Anthony BUYS, Mmes Claudine DAURY-NEYRET, France-Noëlle GIMENEZ, Mireille RECONDU.

Étaient absents excusés : Mrs Cédric LECOMTE (procuration Claudine DAURY-NEYRET), Arnaud PICOUT (procuration Raymond RABETEAU).

Étaient absents : Mr Jean-Jacques BORD.

Secrétaire de séance : Mme Claudine DAURY-NEYRET.

* * * * *

BUDGET PRIMITIF 2025- Budget Gîtes

Sur la proposition faite par Monsieur le Maire,

Le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- **Adopte** le budget primitif 2025 du budget Gîtes, tel que présenté et arrêté en équilibre comme suit :

	<u>Dépenses</u>	<u>Recettes</u>
<u>Section de fonctionnement</u> :	74 351,73 €	74 351,73 €
<u>Section d'investissement</u> :	51 125,54 €	51 125,54 €

- **Autoriser** Monsieur le Maire à procéder à des mouvements de crédits chapitre à chapitre dans la limite de 7,5 % du montant des dépenses réelles de chacune des sections (fonctionnement et investissement) déterminées à l'occasion du budget ;

- **Autoriser** Monsieur le Maire à signer tous documents s'y rapportant.

Fait et délibéré en Mairie, le 14 avril 2025.

Le Maire,



Raymond RABETEAU